



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 27 juin 2025
Nombre de conseillers présents : 30	
Nombre de suffrages exprimés : 35 dont : 7 pouvoirs	

SÉANCE DU 08 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois de juillet à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Artonne.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, Emmanuelle DE CASTRO, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Bernard MANILLERE, Pascale MORIN, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Vanessa ROLLET, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléante de Stéphane BARDIN), Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Guylaine DUMARCHEY (suppléante de Gilles MAS), Jean-Jacques MATHILLON

Absents ayant donné un pouvoir :

Brigitte BILLEBAUD a donné pouvoir à Luc CHAPUT, Marc CARRIAS a donné pouvoir à Fabienne GASTON, Cécile GILBERT a donné pouvoir à Bernard MANILLERE, Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Matéo MOREL a donné pouvoir à Claude RAYNAUD, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Rémy PETOTON a donné pouvoir à Claude DENIER

Absents représentés :

Stéphane BARDIN, Loïc CHATARD, Gilles MAS

Absents :

Guillaume LAURENT, Pierre LYAN

Secrétaire de séance : Stéphane HOUSSIER

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2025_128 : **Tourisme - Lancement d'une étude de faisabilité pour l'aménagement du hameau de gîtes de Saint-Sylvestre-Pragoulin**

Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des communes

Rapporteur : Claude RAYNAUD

Vu l'avis de la commission Tourisme et Communication du 6 février proposant de travailler à la transformation du hameau de gîtes, actuellement propriété de la commune de Saint-Sylvestre-Pragoulin, en équipement d'accueil pour cyclotouristes.

Considérant que l'arrivée de la ViaAllier constitue une opportunité de développement touristique importante centrée sur le cyclotourisme.

Considérant qu'il y a carence de l'offre d'accueil, notamment de groupes sur le territoire,

Considérant la proximité du hameau de gîtes de Saint-Sylvestre-Pragoulin avec la ViaAllier,

Le hameau de gîtes de Saint-Sylvestre Pragoulin, dit « Beau Soleil », créé dans les années 60 est composé de 20 petits chalets d'une trentaine de mètres carrés et d'une cuisine commune de plus grande taille.

La gestion du hameau de gîtes est confiée par la mairie à l'association du Château du Guérinet. Ladite association ne souhaitant pas poursuivre la gestion du hameau de gîtes à l'avenir, et les chalets étant vieillissants et ne correspondant plus aux attentes des touristes, l'équipement peut servir de base dans le cadre d'une réflexion pour l'implantation d'un projet d'accueil touristique d'envergure sur Plaine Limagne.

Le foncier étant disponible et viabilisé, et certains chalets encore en suffisamment bon état pour envisager une transformation, il est proposé de lancer une étude d'opportunité touristique et de faisabilité d'une réhabilitation/transformation du hameau de gîtes « Beau Soleil » sur la commune de Saint-Sylvestre-Pragoulin.

Bernard Manillère (porteur du pouvoir de Cécile Gilbert) ne prend pas part au vote.

→ Le conseil communautaire, à l'unanimité décide :

- **d'acter le principe d'une étude de faisabilité et d'opportunité de la réhabilitation-transformation du hameau de gîtes « Beau Soleil » sur la commune de Saint-Sylvestre-Pragoulin,**
- **d'autoriser le président à lancer une consultation dans le but de sélectionner un bureau d'études.**

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 17 juillet 2025

Le président,

Claude RAYNAUD

Signé électroniquement

Le secrétaire de séance,

Stéphane HOUSSIER

Signé électroniquement